



« L'intégration sociale des âges est un impératif ».

Pour en savoir plus

Alertes 38 regroupe la plupart des intervenants dans le domaine gérontologique (institutions, associations, organisations, professionnels, etc.). L'association travaille sur les droits des personnes âgées, sur la reconnaissance de ces droits par la société et par les institutions publiques, et sur les moyens de permettre aux personnes âgées d'exercer leurs droits le plus facilement possible. Elle a aussi pour objectif d'intervenir auprès des pouvoirs publics (élaboration du schéma gérontologique du département par exemple) et travaille particulièrement sur la question de l'intergénération.

Alfred Sauvy, (1898 – 1990), économiste, démographe et sociologue. Il introduit formellement la notion de « vieillissement de la population » en 1928.

Pierre Laroque a été président de la section sociale du Conseil d'Etat de 1964 à 1980 et président de la Caisse nationale de sécurité sociale en 1953 et 1967. Nommé en 1960 président de la commission d'étude des problèmes de la vieillesse, il rédige en 1962 un rapport « Politique de la vieillesse », qui anticipe les changements démographiques à venir.

Uniorpa, Union Nationale des instances, offices et réseaux des personnes âgées.

Jean GIARD,

retraité, il est président de l'association Alertes 38, vice-président de l'association Isère Alzheimer. Ancien adjoint aux finances d'Hubert Dubedout, vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes, député de l'Isère.

Le vieillissement est un formidable défi posé à notre société

« Le critère de dépendance ne permet pas à lui seul d'appréhender l'ensemble des problématiques posées par le vieillissement de la population, qui concerne l'ensemble des retraités. Le vieillissement est un formidable défi posé à notre société, dans la mesure où il s'agit d'une situation historiquement inédite, qui implique à la fois des expérimentations et leur évaluation, et qui touche toute la vie économique et sociale de notre pays. Alertes 38 considère que tous les domaines de la vie en société sont concernés : logement, transport, culture, utilisation des nouvelles technologies, développement durable, avenir de la planète. Nous travaillons donc à ce que cette question soit intégrée dans toute problématique d'aménagement du territoire, qu'il s'agisse des communes urbaines ou des communes rurales. Ce n'est plus uniquement l'affaire des acteurs gérontologiques et des associations de retraités. Ce n'est pas non plus un domaine particulier à côté des autres. Le vieillissement implique une démarche qui devrait privilégier la transversalité et se fonder sur la notion de solidarité, qui nous renvoie d'ailleurs à la notion un peu plus précise de l'interdépendance entre générations. D'où l'importance que nous accordons à la mise en œuvre d'une politique intégrant le processus intergénérationnel comme un véritable mode de vie pour notre société. L'intégration sociale des âges est aujourd'hui un impératif. »

Le groupe « personnes âgées », objet de politiques publiques déconnectées des autres groupes sociaux

« Des progrès sont réalisés dans ce sens. Mais ils restent nettement insuffisants, et globalement le groupe « personnes âgées » est encore l'objet de politiques publiques relativement déconnectées des autres groupes sociaux. Dans son article « L'invention au quotidien », Dominique Argoud écrivait : « ce n'est pas un hasard si les politiques vieillesse menées ces dernières années ont contribué à modeler l'offre gérontologique selon une logique de ségrégation plus que d'intégration ». Cela doit nous interpeller. Après avoir réfléchi et travaillé à ces questions, je suis atterré d'entendre un ministre dire à la télévision que le vieillissement de la population est un fléau ou un fardeau pour notre société. Je suis également consterné d'entendre un économiste de renom déclarer en ce qui concerne l'Europe, qu'elle ne peut plus jouer un rôle important dans le monde car elle devient de plus en plus l'Europe des vieux. Je m'interroge aussi sur l'incapacité des pouvoirs publics à anticiper la situation actuelle, alors que les premiers travaux sur le vieillissement de la population ont été menés dès 1928 par Alfred Sauvy. Une autre référence reste le rapport Laroque en 1962.

Nous avons travaillé cette année sur l'habitat des personnes âgées, c'est-à-dire sur les alternatives à apporter entre le domicile et l'établissement. Vous trouverez cette brochure de réflexion, d'analyse et de propositions sur notre site. Je concluais en indiquant que lors d'un colloque sur le thème « Interdit de vieillir », l'Uniorpa proposait de changer la Constitution afin de prendre en compte les profonds changements démocratiques et d'y inclure « Tous les hommes vieillissent libres et égaux en droits ». C'est ce qu'Alertes 38 essaie de faire. »